

SERVICE DE GARDE

Le service de garde se déroule de **7 h 00 à 9 h 00** et de **15 h 30 à 18 h 00**. Certaines activités sont proposées aux enfants. Leur participation est volontaire.

- Pour des raisons de sécurité, les parents doivent se soumettre matin et après-midi à des mesures de contrôle. Vous devez vous présenter au poste d'accueil situé à l'entrée du bloc sportif.
- Il est donc important de compléter la section « **Autorisation de quitter** » du formulaire d'inscription. Seules les personnes ayant le mot de passe choisis sont autorisées à quitter avec l'enfant.
- Si vous ne pouvez pas vous présenter au service de garde et que vous demandez à un parent ou à un ami de venir chercher votre enfant, **vous devez nous le signaler en personne au poste d'accueil ou par téléphone au 514 453-7600 poste 221 entre 8 h 00 et 17 h 00** et fournir le mot de passe à l'agent de service.
- Tout retard lors de la cueillette de votre enfant en fin de journée sera facturé au coût de 5,00 \$ par tranche de 15 minutes.
- Dans le cas contraire, la coordination du camp tentera de contacter les personnes autorisées afin d'obtenir une autorisation. Sans quoi, l'enfant **ne pourra pas quitter** le camp avec une personne non autorisée.

Le ratio est d'un (1) moniteur pour vingt (20) enfants lors du service de garde.

Prix

42 \$/semaine

Places limitées à la semaine
Pas de service de garde à la journée



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA